

Le THOUET

QUALITÉ D'EAU, DE QUOI PARLE-T-ON ?

ON ENTEND SOUVENT PARLER DE QUALITÉ DE L'EAU : CELLE DU ROBINET, DE LA PISCINE OU DU LIEU DE BAINADE, MAIS QU'EN EST-IL DES RIVIÈRES, COMMENT DÉTERMINE-T-ON LEUR QUALITÉ ?

La Directive Cadre sur l'Eau a établi une manière commune pour les pays de l'Union Européenne d'évaluer la qualité de l'eau des rivières (et des eaux souterraines). Pour cela, les états-membres s'appuient sur un réseau de stations de mesures, situées généralement à l'aval des

rivières importantes. Sous la coordination des agences de l'eau, des mesures y sont réalisées mensuellement ou annuellement, suivant les paramètres mesurés.

Le traitement de ces mesures permet de déterminer la qualité d'un cours d'eau pour une année, selon 5 classes : mauvais, médiocre, moyen, bon, très bon. On parle également d'« état d'un cours d'eau ».

Au sens de la Directive Cadre sur l'Eau, l'état d'un cours d'eau est composé de deux états : l'état écologique et l'état chimique.

L'ÉTAT CHIMIQUE D'UN COURS D'EAU

L'état chimique se détermine en fonction des concentrations de 41 substances chimiques, jugées prioritaires au niveau européen. On y retrouve des métaux lourds, des polluants industriels et des produits phytosanitaires.

ET POUR LE THOUET ?

Les dernières mesures de concentrations pour l'état chimique ont eu lieu en 2016 et indiquaient un état chimique « bon » pour le Thouet à Chacé.

L'ÉTAT ÉCOLOGIQUE D'UN COURS D'EAU

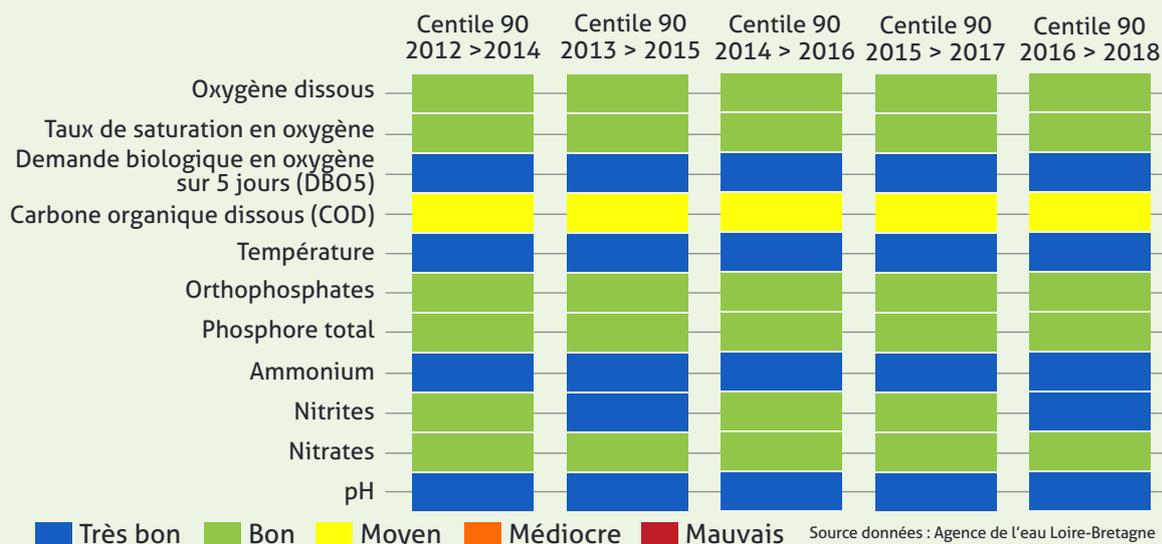
L'état écologique comprend lui aussi deux états : l'état physico-chimique et l'état biologique.

• L'ÉTAT PHYSICO-CHIMIQUE

L'état physico-chimique général s'apprécie à partir de données sur 11 paramètres, mesurées mensuellement. La valeur retenue pour l'année pour chaque paramètre correspond au centile 90* des données des 3 dernières années. On parle ainsi d'état 2017 sur la base des données 2015, 2016, 2017.

La valeur du centile 90 est ensuite comparée à des seuils et indique la classe du paramètre : mauvais, médiocre, moyen, bon, très bon. **C'est le paramètre le moins bon qui détermine l'état physico-chimique général.**

DERNIÈRES MESURES DE CONCENTRATIONS



* Les centiles sont des objets statistiques qui divisent un ensemble de données en groupes d'effectifs égaux. Le centile 90 est ainsi la valeur qui permet d'inclure 90% des données d'un ensemble. Par exemple, pour 10 valeurs de concentrations en phosphore total, le centile 90 retiendra la 9^e valeur la plus élevée. Pour 30 valeurs, ce sera la 27^e la plus élevée.

ET POUR LE THOUET ?

L'état physico-chimique général 2018, basé sur les données 2016-2017-2018 est «moyen», du fait d'un état pour le Carbone Organique Dissous (COD) «moyen». Les autres paramètres de l'état physico-chimique général sont bons ou très bons.

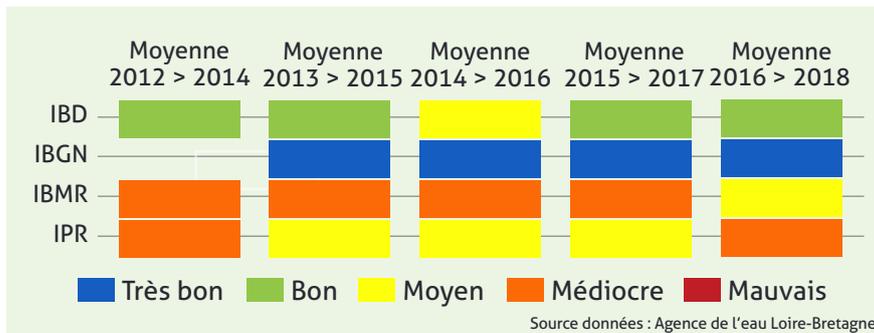


Herbier de Renoncle sur le Thouet à Vieux Moulin

• L'ÉTAT BIOLOGIQUE

L'état biologique est déterminé à partir de 4 paramètres, mesurés annuellement ou tous les deux à trois ans en fonction du cycle de vie des espèces. La moyenne des valeurs des trois dernières années est utilisée.

Un indicateur concerne les invertébrés aquatiques (Indice Biologique Général Normalisé - IBGN), un les algues microscopiques (Indice Biologique Diatomées -IBD), un les poissons (Indice Poisson Rivière - IPR) et un les plantes aquatiques (Indice Biologique Macrophytique Rivière - IBMR).



ET POUR LE THOUET ?

Sur le Thouet, l'état biologique 2017 était « médiocre » du fait d'un IBMR « médiocre ».



33 masses d'eau à l'échelle du bassin du Thouet

État (données 2013) :

Bon : 1
Moyen: 12
Médiocre : 11
Mauvais : 9

En cause : l'IPR dans 18 masses d'eau sur 33, l'IBGN dans 9 masses d'eau et l'IBD dans 6 masses d'eau ce qui témoigne d'un problème d'habitats

